

Arbois

C'est vous

Le mag

Janvier - mars 2023
Informations municipales



Édito

Meilleurs vœux

Retrouvez toute l'actualité d'Arbois sur :



www.arbois.fr



@ActuVilleArbois

Chères Arboisiennes et chers Arboisiens, meilleurs vœux à vous toutes et tous.

Même si nous sommes encore confrontés à une crise économique et énergétique, nous restons optimistes, solidaires et constructifs et pensons à l'avenir.

C'est pour cette raison que j'ai signé au nom de la ville d'Arbois, le 8 octobre 2022, la convention encadrant l'opération de revitalisation des territoires portée par l'état.

Cette opération pilotée par la communauté de communes CCAPS se déclinera sur chaque bourg centre sous l'appellation « Petites villes de demain ».

Depuis quelques années, Arbois subit une baisse de sa démographie, et même si l'arrivée de nouveaux habitant.es après la crise du Covid, tend à freiner cette baisse, il est nécessaire de renforcer les atouts de notre ville.

Durant ces deux dernières années, nous vous avons sollicité à plusieurs reprises, vous citoyennes et citoyens, partenaires et usagé.es de la ville pour enrichir les études réalisées par les cabinets « Villes Vivantes » et « LUP » sur l'amélioration de l'habitat et sur l'aménagement futur de la ville.

Ces études nous ont permis de définir un programme d'actions et de projets qui se déclinent en plusieurs axes forts visant à renforcer l'attractivité d'Arbois face à l'évolution des nouveaux modes de vie et de travail.

Projets et actions peuvent être réalisés par la ville, et/ou la communauté de communes, et/ou des partenaires privés. Ils permettront l'amélioration de la qualité de vie des habitants, l'animation de la ville, la rénovation et la création d'infrastructures, puis la pérennisation de services publics et d'activités économiques.

Ce plan de revitalisation a été voté à l'unanimité par les élus, lors du conseil municipal du 19 septembre 2022.

Nous sommes soutenus et accompagnés par l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Banque des Territoires, la Région, le Département, l'Europe et le commissariat de Massif du Jura pour cette opération dont certaines actions sont déjà réalisées ou démarrées et d'autres verront le jour en 2023.

C'est un programme d'ambitions pour la ville qui s'étalera sur plusieurs années et même au-delà du mandat. Des beaux projets à venir pour Arbois.

Valérie DEPIERRE
Maire d'Arbois

Opération de Revitalisation Territoriale

« Petites villes de demain »

Opération pilotée par la communauté de communes CCAPS qui se déclinera sur chaque bourg centre sous l'appellation « **Petites villes de demain** » (PVD). Continuité de programmes pilote déjà portés, cette opération se décline en plusieurs axes forts visant à **renforcer l'attractivité des bourgs face à l'évolution des nouveaux modes de vie et de travail.**



À court, moyen, long terme : penser global et sur plusieurs années.
Dans le cadre de PVD les pistes suivantes ont été retenues :

- **Aller vers une offre attractive de l'habitat en permettant la réhabilitation et l'adaptation des logements aux modes de vie actuels et futurs.** Il s'agit notamment d'améliorer l'état du bâti et les conditions de logement dans les îlots anciens en tenant compte du vieillissement de la population et d'affirmer le caractère patrimonial du centre-ville. Une attention particulière sera mise sur la rénovation énergétique. Lors des prochains conseils municipaux, nous débattons sur ce sujet.

- **La ville d'Arbois accueille les structures dites de centralité aux services de la population de l'ensemble des communes avoisinantes (accès aux soins, aux pôles scolaires et extra-scolaires, à la vie associative, aux commerces).** Elle se doit d'accompagner ces structures dans leur présence et leur pérennité notamment en encourageant la vitalité commerciale et en maintenant un tissu équilibré de services et des équipements.

- **Permettre un centre-ville accessible, agréable, respectueux pour toutes et tous, en organisant la cohabitation des voitures et des piétons :** introduire des îlots de fraîcheur et des lieux de convivialité par l'aménagement de l'espace de l'ancienne gendarmerie, des cours et squares existants. Continuer la réflexion globale du stationnement et de la circulation ; la réflexion sur la réalisation d'aménagements favorisant les modes alternatifs à la voiture individuelle est déjà en cours, par exemple en développant des pistes cyclables.

- **L'atout touristique de la ville d'Arbois sera renforcé avec la rénovation et la mise en valeur de certains équipements patrimoniaux (place St-Just – Maison Pasteur), la création de la Cité des Vins sur le site du Château Pécauld est en cours d'étude, et la construction du giratoire à l'entrée d'Arbois est en bonne voie.**

Arbois est complètement intégrée aussi dans la réflexion de la gestion des flux touristiques sur l'ensemble du site de la Reculée des Planches, portée par la Communauté de Communes.

Une liaison avec les autres bourgs centre, ainsi qu'avec la gare de Mouchard est à construire.

Des réflexions plus larges à l'échelle de la communauté de communes seront également menées :

- optimisation des pôles de développement économique sur les zones artisanales et industrielles : des travaux démarreront en 2023 concernant l'extension sur la Zone de l'Ethole.
- Mise en place d'un plan d'alimentation territorial afin de permettre à chacun d'avoir accès à une alimentation locale de qualité.

La nouvelle caserne des pompiers est dans les tuyaux !

TRAVAUX

Ce projet à près d'un million d'euros sera construit par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et cofinancé par les communes à hauteur de 540.000€.



La participation de la ville d'Arbois s'élèvera à 306 000€. Les aménagements du terrain seront effectués par la commune. Le permis de construire est en cours d'élaboration par les services du SDIS.



Une nouvelle maison de santé pour le territoire ouvrira en 2023

Ce projet privé porté par les professionnels de santé, accompagné par la communauté de communes à hauteur de 65 000€ et par la ville à hauteur de 140 000€ pour le parking.

Ce sera un pôle de santé pluridisciplinaire qui aura la possibilité d'accueillir 2 médecins généralistes supplémentaires. Elle sera dotée d'une salle d'urgence pour les premiers secours. Les médecins continueront à assurer les déplacements à domicile.



©Maryline Chalou, Le Progrès article du 11/01/2023

L'Esplanade de l'Église St-Just est opérationnelle

L'aménagement d'un cheminement piéton sécurisé et accessible aux personnes à mobilité réduite, des espaces végétalisés et un stationnement réglementé à 2h pour faciliter la rotation des voitures et l'accès aux commerces de proximité a permis la mise en valeur de l'église classée Monument Historique.

Cette opération qui s'élève à 300 000 €, a été soutenue par l'État via la dotation d'équipement.

La Maison de Louis Pasteur bientôt réaménagée et accessible aux personnes à mobilité réduite

Les travaux d'agrandissement de la Maison de Louis Pasteur, propriété de l'Académie des Sciences, ont débuté. Ce projet est soutenu par l'ensemble des partenaires institutionnels : la DRAC (Direction des Affaires Culturelles), l'Europe, l'État, la Région, le Département, la communauté de communes, la fondation du patrimoine et des nombreux mécènes.

La ville d'Arbois soutient le projet à hauteur de 75 000€.



Projet de pôle culturel – site de la Maison Molliet



Des discussions sont en cours avec la communauté de communes qui a la compétence de l'école de musique et de la médiathèque. La CCAPS (Communauté de Communes Arbois Poligny Salins) a confié au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) une étude de faisabilité afin de réunir ces services au sein d'un même lieu.

La réflexion va être affinée pour un projet sur le site de la Maison Molliet, qui présente l'avantage d'être proche du pôle scolaire et périscolaire constitué par les écoles publiques, le Collège Pasteur et le centre de loisirs. Ce projet devrait permettre d'améliorer les conditions d'accueil du public ainsi que les conditions de travail des agents, l'actuelle médiathèque d'Arbois apparaissant en effet sous-dimensionnée au regard des besoins du territoire.

Le CAUE présentera en janvier 2023 les résultats de l'étude de faisabilité ainsi que le cahier des charges qui permettra à la CCAPS de lancer la programmation du projet, avec l'appui de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche-Comté.

Les conseiller·es communautaires arboisien·n·es suivent de près l'avancée de ce dossier au sein des différentes commissions.

Travaux réalisés par les agents municipaux



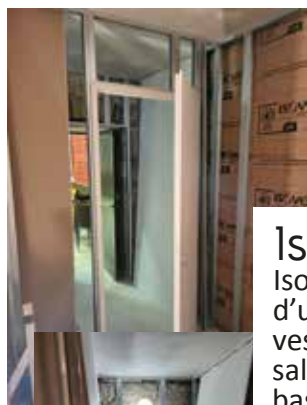
Sécurisation

Installation d'un dispositif anti-intrusion sur les bâtiments des écoles, pose de visiophones. Création passage clouté pour jonction bâtiment Morel et parc rue des fossés.



Rénovation

Réfection des locaux du 13 grande rue, couloir, vestiaire et salle d'activité.



Isolation

Isolation et création d'un nouveau vestiaire dans la salle des fêtes du bas ainsi qu'un nouveau WC PMR.



Rénovation

Salle du tribunal - Hôtel de ville
- Changement des menuiseries, installation de panneaux acoustiques, réfection de la scène réalisés par des entreprises.
- Installation de luminaires et chantier électricité réalisés par les services techniques de la ville.

Un pôle scolaire réhabilité ? C'est pour bientôt !



Depuis le début du mandat, la commune et le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) se sont donné pour **objectif d'optimiser l'utilisation des locaux afin de mieux répondre aux besoins et d'améliorer la qualité de vie des enfants et des personnels sur le temps scolaire.**

Deux classes sont encore hébergées sur le site Aragon. Elles pourraient être transférées dans les salles libérées par l'école de musique au 3^{ème} niveau du bâtiment Morel dès la rentrée 2023, après réalisation de travaux concernant la sécurité (réalisation d'une sortie de secours aux normes) et l'accessibilité du bâtiment.

L'école de musique serait quant à elle transférée de façon provisoire dans les anciens locaux du centre de loisirs, square Sarret de Grozon. Des travaux seront également nécessaires sur ce site afin de le rendre conforme aux besoins de l'école de musique.

Le travail se poursuivra ensuite par une réflexion sur l'isolation du bâtiment Morel, sur le système de chauffage, ainsi que sur l'aménagement et la végétalisation de la cour (en concertation avec les équipes éducatives, le Comité consultatif éducation, jeunesse, petite enfance, et les usager-es).

La question de la cantine est également régulièrement évoquée dans les échanges avec la Communauté de communes. Plusieurs pistes sont envisagées à moyen et à long terme, pour améliorer, là encore, la qualité du service.

Secteur Jeunes

Charlotte et Geoffrey continuent d'intervenir régulièrement dans les collèges de la ville. Ils ont contribué à l'animation d'ateliers manuels et techniques pour l'organisation du marché de Noël du groupe scolaire Saint-Just ou encore au forum des métiers du collège Pasteur.

45 jeunes d'Arbois, Poligny et Salins les-Bains sont venus au bal de fin d'année. Des temps d'accueil sont proposés aux étudiants du Lycée Friant, une manière pour la ville d'Arbois de les accueillir et leur faire découvrir la vie de la commune.

Les adultes et les acteurs éducatifs qui souhaitent proposer des séances de découverte d'une pratique, d'un métier, d'une passion, sont les bienvenus au local jeunes.

Les mercredis midi sont dorénavant ouverts aux jeunes qui souhaitent rester à Arbois sur la pause méridienne, une petite cuisine leur étant mise à disposition. À partir de Janvier, le local est ouvert également **les vendredis après-midi de 15h à 18h en accueil libre** suite à la demande des jeunes qui finissent l'école plus tôt. Les vendredis soirs se faisant toujours sur inscription.



VACANCES

Du 06 au 10 février : le local est ouvert en accueil libre.

La première semaine des vacances sera l'occasion de mettre en place les projets des jeunes. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de les accompagner à concrétiser leurs idées. **Le local sera aussi ouvert tous les jours de 10h à 18h en accueil libre et gratuit, avec la possibilité d'apporter son pique-nique.** Les parents qui souhaitent inscrire leurs jeunes préalablement peuvent le faire, mais ce n'est pas une obligation.

Infos et tarifs : www.arbois.fr/secteur-jeunes/

Un Polar dans Arbois

Atelier cinéma – création d'un court-métrage

FEVRIER 2023

Atelier Cinéma

Éclairage et mise en scène
Jeu d'acteur et dialogues
Décors et cadrages
Projection cinéma
Viens vivre l'Aventure !!!

Mercredi 01 Février
Mercredi 08 Février

Du Lundi 13 au
Vendredi 17 Février 2023

avec **Claire Dietrich** dans le cadre

sur inscription places limitées
secteur.jeunes@arbois.fr

Du 13 au 17 février 2023 – au local – sur inscription - repas tiré du sac. Séances de découverte les mercredis 01 et 08 février.

Actions d'éducation au numérique et à l'image dans le cadre du dispositif « Passeurs d'images », en relation avec la DRAC et le CNC. Ce dispositif permet de financer l'intervention de professionnels du cinéma auprès des jeunes.

Cette action s'inscrit dans la volonté plus large du service de donner accès à une éducation à l'image, à l'information, à l'utilisation des nouvelles technologies à l'ère du tout numérique.

Des actions pour l'économie

Tous les terrains de la Zone d'Activité et Commerciale de l'Ethole aménagés lors des deux premières phases en 2013 et 2017, sont désormais commercialisés avec l'installation de 11 activités économiques et 3 projets de construction doivent aboutir très prochainement.

Pour répondre à différentes demandes (4 actuellement), la communauté de communes lancera courant 2023 une nouvelle tranche de travaux d'aménagement dans la continuité de ce qui a été fait au cours des 10 dernières années pour un budget prévisionnel de 2 millions d'€ HT.

Ces travaux permettront de disposer de 6 à 8 terrains, à vendre au prix de 20 € HT/m² pour une surface à céder de près de 4 ha. Une campagne de fouilles archéologiques sera également menée pour permettre de libérer des accès de circulation et de réseaux.



ÉCONOMIE

Concrètement

Installation en ZAC de l'Ethole depuis les 3 dernières années (2020-2021-2022) :

- Maison de Santé pluridisciplinaire (en cours de construction)
- Etude notariale Franck ARMAND (en cours de construction)
- Garage vente de véhicule TIMOTOR
- Développement d'un showroom de l'entreprise Emmanuel BAILLY et agrandissement de son centre de revalorisation des matériaux
- 3D Façades
- Les Vins de l'ABCD – Alice BOUVOT

Terrains vendus et projets en cours :

- Alain BREGAND bois
- JURALLIANCE
- SDIS 39 – Nouvelle caserne de pompiers

Grâce au FRT (Fonds Régional Territorial) : (CCAPS + Crédits Région) : 13 entreprises d'Arbois ont été aidées en 2021-2022 pour un montant total de subvention de 57 850 € pour un projet d'investissement ou une consolidation de trésorerie.

En 2022, la communauté de communes avec un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise, a accompagné 7 entreprises d'Arbois pour un montant total de subvention de 65 500 € et 4 structures d'hébergements touristiques pour 24 000 €. Ces aides ont permis, pour certains projets, de déclencher d'autres subventions régionales.

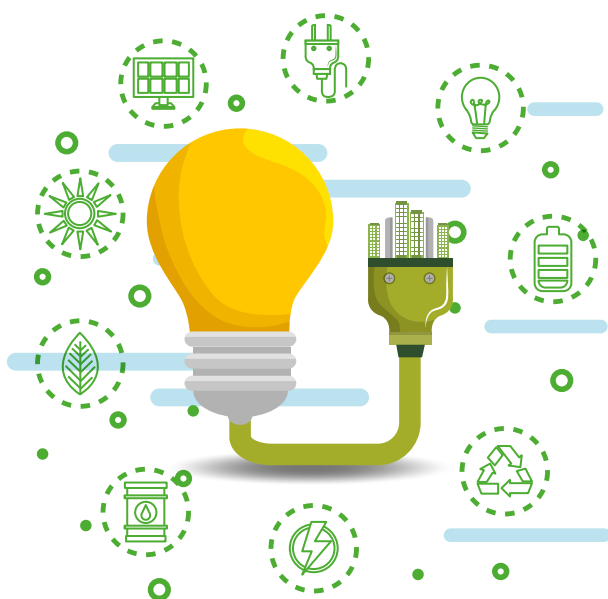
L'office de commerce intercommunal vient de lancer les « chèques cadeaux locaux »



À offrir ou à s'offrir :

Un nouvel outil au service des commerçants et des artisans du Cœur du Jura :

les chèques cadeaux sont proposés aux entreprises et à leur comité d'entreprise et peuvent être achetés directement sur le site "Jura OC" pour dépenser local à Arbois et sur toute la communauté de communes.



Consommer moins et mieux : un objectif de campagne

Économies d'énergie

La question du moment, c'est celle de l'énergie, de son coût et de sa disponibilité. Les annonces de délestage nous font remettre en question ce que nous avons cru acquis, en oubliant que la précarité énergétique touche de nombreux foyers de notre territoire.

Plusieurs travaux ont déjà été enclenchés concernant l'isolation des bâtiments publics, ainsi que l'optimisation du chauffage et de l'occupation de ces mêmes locaux. De nouvelles menuiseries devraient ainsi être mises en place au « 13 », et l'énorme chantier qui consiste à changer toutes les fenêtres de l'hôtel de ville a déjà démarré. De nombreuses contraintes budgétaires pèsent actuellement sur les collectivités. Il faut néanmoins trouver un juste équilibre car les investissements d'aujourd'hui permettront de réaliser les économies de demain.

Le parc de chaudières, vieillissant, est chouchouté pour lui permettre de durer le plus longtemps possible. Un contrat mutualisé avec d'autres collectivités a été souscrit, dans l'objectif d'optimiser son fonctionnement.

Le réseau de chaleur biomasse (**chaufferie bois collective**), actuellement à l'étude, devrait prendre le relais de certaines de ces chaudières.

La question de la sobriété énergétique (réduction des besoins et de la consommation) a été abordée à l'occasion de diverses actions et réunions, tant publiques qu'internes. Elle constitue aujourd'hui une évidence pour de nombreuses personnes. Par ailleurs, que l'énergie soit d'origine renouvelable ou non, elle a de toute façon un impact sur l'environnement au sens large.

C'est dans cette perspective que nous avons maintenu l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit, après analyse des retours d'expérience laissés par les habitant·es qui ont souhaité faire connaître leur opinion sur le sujet. Certaines améliorations devront cependant être apportées pour faciliter et sécuriser les déplacements nocturnes (piétons et cyclistes notamment).

Côté biodiversité, les indicateurs permettant de mesurer les impacts locaux de cette extinction sont à construire : s'il est établi que toutes les populations animales et végétales peuvent être dérégées par un éclairage artificiel, il reste difficile de déterminer la portée exacte de notre action sur ce point.

Côté économies, le bilan est plus simple à calculer : nous avons prévu 40% de consommation en moins et l'objectif est atteint.



REDEVANCE INCITATIVE

À PARTIR DU
1^{ER} JANVIER 2024



À partir du 1er janvier 2024, la redevance incitative sera mise en place sur le territoire.

Gestion des déchets

La redevance incitative sera mise en place dès janvier 2024, ce qui signifie **que la facturation des ordures ménagères sera bientôt proportionnelle à leur volume.**

Des réunions publiques sur le sujet sont prévues, et le SICTOM (organisme public chargé de la collecte des ordures ménagères) a décidé de missionner des ambassadeurs et ambassadrices du tri auprès de chaque foyer pour expliquer les changements à venir.

Pour réduire le volume des poubelles grises, la piste de travail privilégiée consiste à en retirer les « biodéchets », c'est-à-dire principalement les épluchures et restes de repas, pour en faire... du compost.

Le compostage s'avère parfois difficile en ville : manque de place, besoin d'informations, craintes relatives aux nuisances supposées... C'est pourquoi la commune s'associe au SICTOM pour accompagner à :

- la mise en place de placettes de compostage collectives.
- des formations associées qui permettront à ces placettes de fonctionner correctement.

Vingt-cinq personnes ont déjà participé aux trois premières sessions de formation : ce sont autant de référent-es potentiel-les auquel-les deux agents municipaux également formés par le SICTOM, apporteront leur appui technique.

Si le sujet vous intéresse et si vous souhaitez vous préparer au mieux pour janvier 2024, vous pouvez vous aussi rejoindre le réseau des référent-es de placettes de compostage et bénéficier à votre tour d'une formation, sur simple inscription en mairie.

PRÉFET
DU JURA
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence
nationale
de l'habitat



Pour aider les habitants à améliorer leur confort thermique, l'AJENA a été missionnée par la communauté de communes pour proposer des entretiens conseils, ouverts à tous.

Ces entretiens peuvent être l'occasion de :
→ Faire le bilan énergétique complet de votre habitation et identifier les travaux les plus pertinents ;

→ Calculer les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de plusieurs scénarios de travaux ;

→ Obtenir une documentation technique adaptée ;

→ Vous procurer des listes de professionnel-les (artisans, bureaux d'études, maîtres d'œuvre...) ;

→ Analyser et avoir un avis neutre sur des devis établis par une entreprise ;

→ Déjouer les arnaques, suite au démarchage intensif subi par les particuliers.



Ajena

Les dates de permanences sont les suivantes :

- | | |
|-------------|----------------|
| - 8 février | - 14 juin |
| - 8 mars | - 13 septembre |
| - 12 avril | - 11 octobre |
| - 10 mai | - 15 novembre |
| | - 13 décembre |

Les rendez-vous sont à prendre au
03 84 47 81 14 ou sur
infoenergie.jura@ajena.org

Référendum et signature de la "Convention de partenariat pour un développement éolien collectif sur le 1er plateau territoire Cœur du Jura"

INFORMATIONS

Le 20 novembre 2022, les 2410 électeurs et électrices inscrit·es sur les listes électorales de la commune d'Arbois ont été invité·es à se prononcer par référendum sur la question suivante :

« La ville d'Arbois doit-elle signer la "Convention de partenariat pour un développement éolien collectif sur le 1^{er} plateau territoire Cœur du Jura" ? »

Soumettre cette question à un référendum local répondait à un engagement en matière de participation mais représentait également un défi, dans la mesure où le référendum est le seul dispositif participatif local susceptible d'avoir une valeur décisionnelle, sous condition d'un taux de participation supérieur à 50 % des inscrit·es.

Le taux de participation ayant été de 36,60% (soit 882 votant·es pour 2410 inscrit·es) le référendum a donc valeur consultative. Les habitant·es ont ainsi renvoyé la décision finale au Conseil municipal, qui s'est prononcé lors de la séance du 12 décembre 2022.

La grande majorité des membres du conseil a demandé que le vote se fasse à bulletin secret, afin que chacun·e puisse se prononcer en son âme et conscience, sans pression.

Après une déclaration de la minorité, le conseil a voté pour la signature de la convention à 12 voix contre 9 (2 bulletins nuls).

Comme les 13 autres communes, la ville d'Arbois signera donc la convention et participera aux décisions concernant l'éventuelle poursuite du projet éolien, dans le respect des engagements énoncés dans la Charte :

- limitation des impacts et des risques, notamment sur l'environnement
- maîtrise des décisions par les collectivités
- maximisation des retombées financières pour les collectivités
- utilisation des recettes pour soutenir des actions de transition énergétique et écologique
- consultation des acteurs et actrices locaux et information régulière des habitant·es du territoire

Dans le cadre des articles 4.2 et 4.3.2 de la convention, le conseil municipal a désigné comme représentant·es de la ville d'Arbois :

- Jeanne Boudry (titulaire) et Valérie Depierre (suppléante) au Comité stratégique
- Yves Lecoq au Groupe de travail intercommunal

Résultats du référendum du 20 novembre 2022 :

Taux de participation : 36,60 %
(soit 882 votant·es pour 2410 inscrit·es)

Non : 59,98% des votant·es
(soit 520 bulletins)

Oui : 40,02% des votant·es
(soit 347 bulletins)

15 bulletins nuls ou blancs



Nous sommes à mi-mandat, c'est donc l'heure d'un **premier bilan** et force est de constater qu'il est bien pauvre. On peut le résumer ainsi : beaucoup de communication, beaucoup de gesticulations mais peu d'actions, encore moins de réalisations ! Bref, l'inertie a remplacé l'initiative et l'action ce qui n'empêche pas l'équipe en place de continuer à expliquer son inaction par le bilan des sortants : un peu simple...

Dans la dernière parution d' **Arbois C'est Vous !** un conseiller qui venait de démissionner affirmait même que « la mise en œuvre du programme ambitieux de la majorité n'a pas été facilité par l'héritage laissé par l'équipe municipale précédente » : l'héritage parlons-en : un bilan financier positif, des projets en cours financés (démolition de la gendarmerie, rénovation de la salle du tribunal, rond-point sur la RN83, accessibilité des arcades toujours non réalisée alors que le projet était prêt en 2020), réserve budget bois...

Et que dire de la **pseudo démocratie participative** qui, certes, se traduit par l'organisation d'ateliers participatifs, tables rondes et autres tables de quartier dont la production nous laisse pour le moins dubitatifs ? Finalement la multiplication des temps dits de concertation camoufle l'impréparation des élus de la majorité à assumer les responsabilités publiques qui leur ont été déléguées par les arboisiens en 2020.

Le récent **référendum sur le projet éolien du premier plateau** est une belle illustration de l'hypocrisie ambiante : 36,7% de participation, une majorité d'Arboisiens opposés aux Eoliennes avec 520 bulletins « NON » sur 867 votants pour aboutir à une décision contraire par vote à bulletins secrets en Conseil Municipal : la majorité municipale a donc pris la responsabilité de mépriser l'avis des votants après l'avoir sollicité on se demande bien pourquoi ! Finalement ce référendum laissera des traces non seulement dans la population mais aussi au sein même de la majorité si l'on en croit les résultats étriqués du vote en séance le 12 décembre: 12 voix pour, 9 contre et 2 bulletins nuls.

Autre exemple qui montre que la notion même de participation de la population est pour le moins changeante dans l'esprit de ses promoteurs : le **parking Delort**. S'il était salubre de démolir l'ex-gendarmerie, projet initié par la mandature précédente, le devenir de cet espace laisse pensif. En effet le projet qui, selon toute vraisemblance, devrait être réalisé le sera sur la base de l'avis des 47 personnes qui se sont exprimées sur le sujet et contrairement à une pétition récente qui montre que les habitants du Centre bourg et de nombreux commerçants et viticulteurs réclament tous davantage de places de parking en Arbois : ce n'est donc pas la douzaine de places créées à l'espace Delort ni la réhabilitation du parking de l'église Saint Just (enfin !) qui régleront le problème, pas plus que la création d'un parking relais près de la nouvelle gendarmerie : c'est tout le plan de circulation et d'accès au centre qui est à revoir !

Pour mémoire le « projet Saint Just » avait été lancé par l'équipe précédente mais il a été différé « pour amélioration » avec pour résultat moins de places de parking et des arbres coupés : on voit bien là l'incohérence de la majorité qui, par ailleurs, affirme vouloir créer des îlots de fraîcheur dans Arbois !

Et sur le plan culturel nous direz-vous ? Pas mieux : toujours rien sur la maison Vercel alors que la Communauté de communes avait entrepris, dès 2019, des démarches pour rechercher du mécénat, ni sur la restauration du carillon qui, aux dernières nouvelles, ne devrait pas être réalisée avant plusieurs années.

Le Bicentenaire de Pasteur aurait pu être un facteur d'attractivité supplémentaire pour la commune mais ici encore Arbois a raté son rendez-vous du fait de l'indigence des initiatives municipales dans l'organisation des festivités et un programme délégué aux associations chargées d'organiser les animations et rencontres culturelles. Notons tout de même que la soirée du 27 décembre, grâce au feu d'artifices décalés du Biou à l'« l'Anniv à Loulou » au programme décalé, a ravi le public.

Les expositions ont quasiment disparu du paysage culturel de la ville. Aucune vision d'une vraie politique culturelle, la ville délègue à Mi-scène de Poligny ou écarte la convention avec Scènes du Jura sans même que cela soit discuté en commission ou en Conseil municipal.

Quant à la salle du tribunal, financée initialement, elle était un maillon important de la politique culturelle qui aurait permis d'obtenir les subventions indispensables au rayonnement de la ville et de son histoire ; aujourd'hui le projet est vide de toute ambition alors qu'il est plus coûteux et que la livraison est toujours dans l'expectative...

Ces quelques illustrations démontrent que l'art de diriger, c'est-à-dire de passer de la promesse et du rêve à l'action, est un exercice difficile qui n'autorise ni amateurisme ni approximation et révèlent malheureusement les insuffisances de l'équipe aux manettes de la ville. Il suffit pour s'en convaincre de comparer Arbois à Poligny : Arbois a un train de retard et la différence devrait encore se creuser, la flambée des prix des matériaux risquant de retarder certains projets et de peser lourdement sur les finances communales ...

Mais restons optimistes et espérons un sursaut du Conseil Municipal pour qu'il passe enfin en mode action en 2023 : c'est en tout cas notre souhait pour le bien d'Arbois et de tous ses habitants.

À toutes et tous, nous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

Martine Pingat-Chaney, Philippe Bruniaux,
François Marti, René Molin

RETOUR SUR UN AUTOMNE 2022 ANIMÉ



9 octobre Marathon des Vins du Jura au départ d'Arbois



16 octobre Fête de la Courge - Champ de mars



10 novembre Passage de la flamme du Souvenir



12 novembre Concerts Festival Chansons d'Automne - Salle des fêtes



26 novembre Trail nocturne et marché de Noël sur la Petite Place



18 novembre au 4 décembre Festival des Solidarités



2-3 décembre Actions pour le Téléthon



4 décembre Spectacle Jeune public de Noël



9 décembre Arbre de Noël de Saint-Just



17-18 décembre Animations de Noël de l'Union des Professionnels d'Arbois. Place Notre-Dame

RETOUR SUR LE 27 DÉCEMBRE 2022

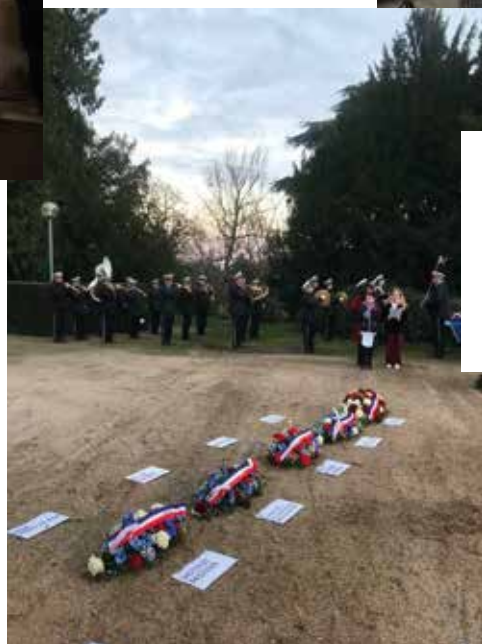
clôture du Bicentenaire Pasteur



27 décembre - 11h :
cérémonie d'hommage au
monument Pasteur d'Arbois



27 décembre - 17h :
cérémonie d'hommage au
monument Pasteur et
déambulation en fanfare à
Dole



18h30 : L' Anniv' à LouLou, événement théâtralisé par le Pudding Théâtre à Arbois

© Nina Level, Lucie Coulon et Bruno Fournier

Il est possible d'obtenir un lien de téléchargement de toutes les photos de l'événement sur simple demande à culture@arbois.fr



ZOOM SUR



Musée de la vigne
et du Vin du Jura

Atelier Taille de la Vigne pour petits et grands !

Avec l'association
Le Nez dans le Vert

**Jeudis
09 & 16
Février**

14h30
16h30



Annulation en cas
de mauvais temps

GRATUIT

Sur réservation
au 03 84 66 40 45
(attention places limitées)

Musée de la Vigne et du Vin du Jura
Château Pécauld
39600 ARBOIS
03 84 66 40 45
museevignevin@wanadoo.fr

**Dimanche 19 et lundi 20 mars :
13^e édition du Salon des
vigneron.e.s bio du Jura**

Halle sportive - Grand public le dimanche
de 10h à 18h
Professionnels le lundi de 9h à 13h

Toutes les infos sur <https://lenezdansle-vert.com/>

**Le parking du Champ de mars sera privatisé
durant les deux jours pour les visiteurs du
salon**



2023 Deux courses cyclistes

**TOUR DU
JURA
CYCLISTE
PROFESSIONNEL**



Samedi 15 avril : 17^{ème} Tour cycliste du Jura

Cette année, c'est la Communauté de Communes Arbois, Poligny Salins Cœur du Jura qui accueillera l'évènement. Un parcours de 168 km attend le peloton. Le grand départ aura lieu au centre-ville de Poligny. La première partie du parcours fera la part belle aux baroudeurs en passant notamment par Arbois et son vignoble, la partie finale s'annonce corsée avec les ascensions autour de Salins-les-Bains.

Le Tour du Jura bénéficie de l'usage exclusif temporaire de la chaussée. A ce titre, la circulation dans les deux sens sera interdite à tout véhicule extérieur à la course entre la voiture d'ouverture de la bulle sécurité (5 à 10 min environ avant le passage des premiers coureurs) et la voiture "fin de course". La caravane publicitaire précèdera la course d'une vingtaine de minutes. Passage entre 11h30 et 11h45 entre la route de Villette et la place de la liberté.



Vendredi 21 juillet : 19^{ème} Tour de France Passage dans Arbois

FERMETURE TOTALE DE LA CIRCULATION 1 HEURE AVANT
LA CARAVANE

RÉOUVERTURE DE LA CIRCULATION ENVIRON 30 à 45
MINUTES APRÈS LE VÉHICULE DE FIN DE COURSE

Les horaires précis seront communiqués dès que nous en
aurons connaissance.



18 mars

27-28-29 mai

8-11 juin

14 juillet au 11 août

16 juillet au 20 août

2 au 6 août

18 et 19 août

Trail du Cirque du fer à cheval, informations sur le site www.tcfc.fr

Marché de potiers, parking Saint-Just à partir du samedi 14h

Festival Dé-Lire en Revermont : rencontres d'auteurs, promenade littéraire, lectures à voix haute.

Concerts gratuits du square Sarret de Grozon « les vendredis à Sarret »

22^{ème} Festival International d'Orgue d'Arbois, les dimanches à 18h00 à l'église Saint-Just

7^{ème} édition du festival de Tango argentin

Festival La Crue, musiques actuelles au square Sarret de Grozon

AGENDA



Des manifestations pourraient être annulées, reportées et les lieux de rencontre modifiés selon les règles en vigueur. Pour vous tenir informé, merci de consulter régulièrement notre site internet www.arbois.fr ou notre page Facebook.

FÉVRIER

Concours de tarot	3 février	Club House Triangle d'Or Jura Foot	20h
Atelier taille de la vigne	9 février	Musée de la Vigne et du Vin du Jura	14h30 - 16h30. Pour petits et grands. Avec l'association Le Nez dans le Vert. GRATUIT. Sur réservation au 03 84 66 40 45. (attention places limitées)
Bourse aux vélos	11 février	Départ Champ de mars	de 8h à 19h, organisée par Juracyclisme (dépôt des vélos le vendredi 10 à partir de 16h)
7 ^{ème} édition du tournoi Bad'Arbois	11&12 février	Gymnase des vignes	Tournoi de Badminton
Atelier taille de la vigne	16 février	Musée de la Vigne et du Vin du Jura	14h30 - 16h30. Pour petits et grands. Avec l'association Le Nez dans le Vert. GRATUIT. Sur réservation au 03 84 66 40 45. (attention places limitées)
Conférence gratuite de l'Université Ouverte	21 février	Hôtel de ville	18h, « La laïcité d'hier à aujourd'hui » par Damienne Bonnamy, directrice de l'Université Ouverte
Collecte de sang	23 février	Espace Pasteur	15h30 à 19h
Spectacle Mi-scène	23 février	Espace Pasteur	20h30. « INOXYDABLES » de Maëlle Poésy (théâtre à partir de 14 ans). Tarifs 15€, 10 € et 8 €
Journée Portes Ouvertes	25 février	Lycée Friant	de 8h30 à 12h30 (site Arbois et Poligny)
Conférence	28 février	Hôtel de ville	18h30 : « Les animaux domestiques » par Michel Vernus – Jean-Daniel Girardin. Entrée libre
Exposition « Préserver la biodiversité au jardin »	3 au 27 mars	Hôtel de ville	Organisée par l'association Les Jardiniers Val de Cuisance en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux
Carnaval	5 mars	Centre-ville Champ de mars	organisé par le Comité des fêtes, défilé dans les rues d'Arbois en musique à partir de 15h jusqu'au champ de mars, maquillage pour enfants à l'hôtel de ville à 14h.
Dictée	12 mars	Salle des fêtes de Mesnay	15h. Organisée par l'association Atout livre et la Bibliothèque.
Portes Ouvertes	18 mars	Groupe scolaire Saint-Just	à partir de 9h00
Trail du Cirque du fer à cheval	18 mars	Départ Camping	Informations sur le site www.tcfc.fr
Cérémonie	19 mars	Monument aux morts	Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
Le Nez dans le Vert	19-20 mars	Halle sportive	Salon des vignerons bio du Jura : Grand public le dimanche de 10h à 18h et lundi pour les professionnels de 9h à 13h
Conférence	21 mars	Hôtel de ville	18h30 : « Au paradis des fleurs » par Michel Vernus – Jean-Daniel Girardin. Entrée libre
Rencontre-dédicace	24 mars	Librairie Le Hamac Hôtel de ville	avec l'auteur Michel Buzon à 17h à la librairie suivie par un concert de l'auteur à l'hôtel de ville sur des musiques de Léo Ferré (Au chapo). Organisés par Atout Livre
Causerie Pasteur Patrimoine Arboisien	25 mars	Hôtel de ville	10h30 - entrée libre

MARS

calendrier 2023 de collecte des ordures ménagères



Collecte du bac de tri les jeudis des semaines paires		Collecte du bac gris chaque semaine
janvier	jeudi 12 ; 26	mardi 03 ; 10 ; 17 ; 24 ; 31
février	jeudi 09 ; 23	mardi 07 ; 14 ; 21 ; 28
mars	jeudi 09 ; 23	mardi 07 ; 14 ; 21 ; 28
avril	jeudi 06 ; 20	mardi 04 ; 11 ; 18 ; 25
mai	jeudi 04 mercredi 17 mai (rattrapage du jeudi 18 mai)	mardi 02 ; 09 ; 16 ; 23 ; 30
juin	jeudi 01 ; 15 ; 29	mardi 06 ; 13 ; 20 ; 27
juillet	jeudi 13 ; 27	mardi 04 ; 11 ; 18 ; 25
août	jeudi 10 ; 24	mardi 01 ; 08 ; 22 ; 29 mercredi 16 août (rattrapage du mardi 15 août)
septembre	jeudi 07 ; 21	mardi 05 ; 12 ; 19 ; 26
octobre	jeudi 05 ; 19	mardi 03 ; 10 ; 17 ; 24 ; 31
novembre	jeudi 02 ; 16 ; 30	mardi 07 ; 14 ; 21 ; 28
décembre	jeudi 14 ; 28	mardi 05 ; 12 ; 19 ; 26

La collecte du bac gris de la zone industrielle et du quartier Champeroux est effectuée le vendredi après-midi.

CENTRE-VILLE

Toutes les semaines le jeudi matin	Toutes les semaines le vendredi
<u>JOURS FERIES</u> jeudi 18 mai collecte avancée au mercredi 17 mai	<u>JOURS FERIES</u> vendredi 14 juillet collecte avancée au mercredi 12 juillet

GROS PRODUCTEURS

Toutes les semaines le jeudi matin	Toutes les semaines le mardi et le vendredi
<u>JOURS FERIES</u> jeudi 18 mai collecte avancée au mercredi 17 mai	<u>JOURS FERIES</u> vendredi 14 juillet collecte avancée au mercredi 12 juillet mardi 15 août collecte reportée au mercredi 16 août